



Monsieur Patrice BESSAC
Maire de MONTREUIL
Hôtel de Ville
1, place Jean Jaurès
93105 MONTREUIL CEDEX

Paris, le 4 décembre 2015

Monsieur le Maire,

J'ai pris connaissance avec la plus grande attention de votre courrier, par lequel vous m'interpellez dans le cadre de la campagne sur le prolongement de la ligne 9.

Elu de la Seine-Saint-Denis, je sais bien ce qu'il reste à accomplir afin d'améliorer les conditions de transport sur l'Est de la région. Il reste encore à désenclaver certains territoires jusque-là privés de mode lourd de transport en commun. Si je suis élu président de la Région, le projet de prolongement de la ligne 9 avancera avec la plus grande attention, car il permet de concourir au développement et au rééquilibrage territorial de l'Ile-de-France entre l'Est et l'Ouest, et ainsi de lutter contre les inégalités territoriales et sociales.

Comme vous le savez, les choses ont déjà avancé. Fin 2013, le conseil régional a adopté l'amendement présenté par Tania Assouline et Philippe Guglielmi, conseillers régionaux PS d'Ile-de-France, visant à prolonger la ligne 9 jusqu'à l'Hôpital Intercommunal. Un tel amendement au Schéma Directeur de la Région Ile-de-France représente une avancée majeure dans la mesure où le projet de SDRIF prévoyait initialement de prolonger la ligne 9 jusqu'à Montreuil-Murs à pêches. Le prolongement jusqu'à l'hôpital de la Boissière finalement décidé permettra enfin de relier le Bas et le Haut Montreuil, favorisant ainsi les interconnexions avec la future ligne 11 et le T1. Le prolongement de la ligne 9 est nécessaire pour le décroisement de certains quartiers et favorisera la mobilité, l'accès à l'emploi, à la culture et aux loisirs.

Son inscription dans le SDRIF représente un pas important pour la mobilité des Montreuillois et pour le développement d'un maillage efficace de transport en commun en Seine-Saint-Denis. Sur le calendrier, je suis favorable pour avancer vite dans les études et voir ce qui pourrait être optimisé, sans rater les opportunités qui se présenteraient.

Si ce projet reste aujourd'hui à étudier et à financer, j'ai bien noté les économies conséquentes que constituerait le lancement du prolongement de la ligne 9 dans la foulée du prolongement de la ligne 11 en mutualisant le tunnelier et la plate-forme technique. Si je suis élu, les nouvelles études du STIF seront lancées dès 2016 et je m'engage à ne pas louper les économies d'échelle qui pourraient résulter d'un lancement dans la foulée des travaux du prolongement de la ligne 11.

Enfin, je tiens à vous rassurer. Outre le développement de l'offre de transports collectifs sur infrastructures lourdes, je prévois aussi de renforcer les bus, notamment la nuit. La carte du Noctilien doit être revue, en augmentant les fréquences et en l'étendant plus en petite et grande couronne et en desservant mieux les pôles d'emplois majeurs de notre Région qui travaillent 24 heures sur 24, comme Roissy.

Sachez que j'ai déjà eu l'occasion de répondre en ce sens et dans ces termes à l'Association Montreuilloise des Usagers des Transports Collectifs de l'Est parisien.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.



Claude BARTOLONE